

---

---

---

---

**NEWTREE SA/NV**  
Boulevard du Souverain 24  
B- 1170 Watermael-Boitsfort

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2026<sup>1</sup>

**Concerne** : Assemblée Générale Ordinaire du 02/06/26 à 17h - **FORMULAIRE VOTE PAR PROCURATION**

*L'Assemblée se tiendra le mardi 2 JUIN 2026 à 17h (Boulevard du Souverain 24 à 1170 Bruxelles) en présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'être présentes.  
Les actionnaires pourront uniquement participer en votant physiquement lors de cette assemblée ou par procuration.  
Le formulaire de vote par procuration ci-joint est aussi disponible sur le site internet de la société ou sur simple demande à l'adresse [info@newtreeimpact.com](mailto:info@newtreeimpact.com). Le formulaire doit parvenir à la Société au plus tard le 26 mai 2026.*

Le / la soussigné(e) :

**Nom / dénomination** : \_\_\_\_\_

Adresse / siège : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro d'entreprise : \_\_\_\_\_

Valablement représentée par : \_\_\_\_\_

**Propriétaire de :**

- \_\_\_\_\_ actions nominatives, en pleine propriété
- \_\_\_\_\_ actions dématérialisées, en pleine propriété (cocher la case ci-dessous)

De **NEWTREE SA/NV**, en agrégé N3 ou N3I, ayant son siège à Boulevard du Souverain 24 à 1170 Bruxelles, et immatriculée au Registre des Personnes Morales sous le numéro 0474.468.867 (la "**Société**").

• Possède des actions dématérialisées et déclare que ces actions ont été enregistrées à la Date d'Enregistrement, soit le 26 mai 2026 à minuit (heure belge) au plus tard et annexe à la présente un certificat indiquant le nombre d'actions dématérialisées inscrites dans ses comptes à la Date d'enregistrement.

• Exerce son droit de vote dans le sens suivant sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du mardi 2 Juin 2026 à 17 heures et constitue pour mandataire spécial Monsieur Bruno COLMANT, Président du conseil d'administration pour le/la représenter à l'Assemblée Générale qui se tiendra le mardi 2

Juin à 17 heures, aux fins d'y délibérer sur les points de l'ordre du jour et d'y voter en son nom et pour son compte dans le sens de son intention de vote exprimée ci-après.

Le mandataire exercera le vote du mandant dans le sens suivant sur les points de l'ordre du jour repris ci-après.

<b>ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2/6/2026</b>	<b>INSTRUCTION</b>		
<b>1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2025</b>	OUI	NON	ABSTENTION
<b>2. Approbation de l'affectation du Résultat au 31 décembre 2025</b>	OUI	NON	ABSTENTION
<b>3. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat de l'exercice écoulé</b>	OUI	NON	ABSTENTION
<b>4. Démission(s) et nomination(s) des mandats des administrateurs</b>	OUI	NON	ABSTENTION

Il est à noter qu'en l'absence d'instructions précises de l'actionnaire pour chacune des rubriques dans le tableau ci-dessus, le mandataire exercera le droit de vote pour ces rubriques dans le sens d'un oui.

Fait à ....., le .....

Nom & Signature